



# Aperçu du plan directeur

## L'élaboration de plans directeurs à Parcs Canada

Des plans directeurs sont préparés tous les dix ans pour tous les lieux gérés par Parcs Canada afin de fournir des orientations de gestion; notamment, ils établissent une vision ainsi que des stratégies et objectifs clés. Le processus d'élaboration du plan directeur donne l'occasion :

- d'évaluer l'état actuel d'un parc national ou d'un lieu historique national;
- de définir la portée de l'orientation de gestion, des priorités et des objectifs du processus d'élaboration du plan directeur;
- d'obtenir une participation efficace et pertinente des collectivités autochtones, des principaux intervenants et de la population canadienne pour façonner l'orientation de gestion;
- de réaliser un plan qui guidera la prise de décisions futures.

## Parc national de la Pointe-Pelée

Le parc national de la Pointe-Pelée a été établi en 1918. Il protège des ressources et des processus naturels d'importance nationale et internationale représentatifs de l'écozone carolinienne de la région naturelle des basses terres du Saint-Laurent. Formé d'un cordon sablonneux qui s'étend sur 10 km ainsi que d'un ensemble de marais qui avance dans le lac Érié, le parc comprend environ 420 ha de terre sèche et 1 070 ha de marais d'eau douce. Ce marais du sud des Grands Lacs est désigné zone humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar de l'UNESCO. En 2000, l'île Middle, d'une superficie de 18,5 ha, a été ajoutée au parc. L'île a été désignée région caractéristique de la zone carolinienne au Canada ainsi que zone d'intérêt naturel et scientifique par la province de l'Ontario. La Première Nation de Caldwell et la Première Nation de Walpole Island entretiennent des liens traditionnels avec ce territoire, maintenant connu sous le nom de parc national de la Pointe-Pelée. Ce sont d'importants partenaires en ce qui a trait à la gestion des terres du parc qui, chaque année, accueille près de 340 000 visiteurs.

## Consultation avec les partenaires autochtones et les intervenants – Vision et priorités

À l'étape de l'établissement de la portée, l'équipe d'élaboration du plan directeur de Parcs Canada invitera les partenaires autochtones et les principaux intervenants à discuter d'une vision et de domaines prioritaires proposés pour le plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée. Toutes ces discussions éclaireront la rédaction d'un plan provisoire.

### Les intervenants principaux souhaitant participer à l'établissement de la portée peuvent fournir des commentaires des façons suivantes :

- a) en nous faisant parvenir une réponse écrite sur les éléments de vision et les domaines prioritaires proposés (exposés aux présentes);
- b) en rencontrant l'équipe d'élaboration du plan directeur pour discuter des éléments et domaines mentionnés ci-dessus.

Après la réception de ces réponses et la tenue de ces rencontres, les commentaires et les points de discussion seront intégrés à la version provisoire du plan directeur. Une fois ce document achevé, on entamera un processus de consultation approfondi avec les partenaires autochtones, les principaux intervenants et la population canadienne afin de solliciter une participation efficace et pertinente à l'élaboration de la version définitive du plan directeur.

## Calendrier d'élaboration du plan directeur

- Consultations avec les partenaires autochtones et les principaux intervenants – Printemps 2019
- Préparation de la version provisoire du plan – Été et automne 2019
- Consultations sur la version provisoire – Hiver et printemps 2020
- Présentation de la version définitive – Automne 2020





Nous vous invitons à examiner les éléments de vision et les domaines prioritaires proposés. Nous comptons sur vous pour nous aider à peaufiner l'ébauche du plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée.

## Créer une vision commune

Le nouveau plan directeur du parc national de la Pointe-Pelée comprendra une vision de l'avenir de ce parc, et cette vision constituera la pierre angulaire du document. Le personnel du parc a déjà rédigé certains éléments de cette vision :

- une mosaïque d'habitats sains et résilients, compris dans un réseau régional d'aires protégées, prospère dans le Sud-Ouest de l'Ontario;
- les gens sont fiers des efforts concertés déployés pour remettre en état l'écosystème de marais qui soutient des espèces en péril et faire de cet endroit l'élément central de l'expérience du visiteur;
- le personnel du parc collabore avec les communautés autochtones à la gestion du parc, y compris en créant des initiatives de développement économique et en intégrant les langues, les connaissances et les priorités de ces peuples dans les activités du parc;
- le parc, endroit le plus au sud de la partie continentale du Canada, offre des possibilités d'expériences naturelles incroyables, liées notamment à la migration des oiseaux et des papillons;
- des expériences récréatives de plein air exceptionnelles, diversifiées et accessibles sont offertes aux visiteurs;
- une approche commune est adoptée pour l'intendance des ressources naturelles et culturelles de concert avec les intervenants et les partenaires voués à la protection d'aires régionales, à la pérennité du parc national de la Pointe-Pelée et à une meilleure compréhension des répercussions qu'ont les changements climatiques;
- des programmes de promotion et de diffusion externe multiplateformes réussies font connaître à la population canadienne le patrimoine naturel et culturel unique du parc national de la Pointe-Pelée.

**N'hésitez pas à nous faire parvenir vos commentaires pour façonner cette vision.**





## Possibilités et enjeux prioritaires

Dans une récente évaluation de l'état du parc, on a procédé à l'examen, à l'analyse et à l'évaluation des indicateurs suivants : intégrité écologique, ressources culturelles, relations externes, relations avec les Autochtones, expérience du visiteur et biens bâtis. Cette évaluation a permis de faire ressortir plusieurs domaines prioritaires à considérer dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur.

**Gestion active pour l'intégrité écologique et les espèces en péril :** À l'heure actuelle, on peut observer régulièrement 62 espèces en péril au parc national de la Pointe-Pelée. À cause de sa petite taille et de son éloignement par rapport à d'autres habitats naturels, la zone carolinienne du parc est moins résiliente face aux agents stressants d'origine naturelle ou humaine que les parcs plus grands ou reliés à d'autres aires naturelles. La gestion continue des espèces surabondantes et envahissantes est essentielle au rétablissement et au maintien de la santé des écosystèmes. Les partenariats et les relations avec les collectivités autochtones, la communauté scientifique et d'autres gestionnaires d'aires protégées permettront d'appuyer les efforts en matière de gestion de l'intégrité écologique et de protection des espèces en péril.

**Santé des marais :** Le marais de la Pointe-Pelée n'est plus relié à son bassin d'origine depuis plus de 200 ans, ce qui a entraîné une modification importante de l'hydrologie du milieu. Des espèces exotiques agressives, comme la quenouille hybride et le roseau, ont proliféré et entraîné une diminution des eaux libres, menaçant la diversité de l'écosystème du marais. En travaillant avec les Premières Nations de Caldwell et de Walpole Island, la direction du parc compte améliorer la qualité de l'eau, rétablir les processus hydrologiques naturels et préserver la biodiversité

### **Tendances de fréquentation :**

De récents investissements dans les infrastructures (comme la tour de la Pointe, l'aire de stationnement de la plage Northwest, les toilettes inclusives, le pavillon et le village oTENTik) aident le parc national de la Pointe-Pelée à rehausser les possibilités d'expérience du visiteur. Le personnel du parc continuera d'explorer de nouvelles façons de joindre le public et de répondre aux

besoins d'information des visiteurs qui comptent effectuer un voyage dans cette région.

### **Facteurs de stress à l'échelle du paysage :**

La fragmentation de l'habitat et les processus côtiers ont constamment une incidence sur l'écologie du parc. Entre 2010 et 2017, l'érosion a entraîné la perte de plus de 12 ha de rivage, mettant à l'épreuve les écosystèmes, les espèces en péril, les ressources culturelles (sites archéologiques) et l'expérience du visiteur. Les facteurs de stress à l'échelle du paysage, comme les changements climatiques, ont une incidence sur toute la zone côtière du lac Érié. Dès lors, la direction du parc doit déterminer comment elle peut s'adapter à ces changements et participer à la recherche de solutions à l'échelle du paysage. La collaboration avec les municipalités locales et régionales, les intervenants provinciaux et fédéraux, et les collectivités autochtones sera importante si l'on veut faire progresser les objectifs communs de conservation visant le bassin du lac Érié.

### **Relations avec les Autochtones :**

La relation actuelle entre le personnel du parc et les communautés autochtones est solide et empreinte de respect. Dans un esprit de réconciliation, les efforts continuent d'être axés sur une communication accrue et l'intégration des connaissances et des langues autochtones dans la gestion du parc, ainsi que sur la collaboration des Autochtones aux activités du parc et aux travaux de conservation. Le soutien de possibilités économiques pour les Autochtones est érigé en priorité afin d'appuyer le renforcement des capacités.

**Durabilité des biens :** À l'exception des installations récemment rénovées, la plupart des bâtiments du parc ont besoin d'être rafraîchis; il faut absolument trouver des approches durables pour préserver ces infrastructures.

Si vous avez des commentaires ou des questions au sujet du plan directeur, communiquez avec nous :

Parc national de la Pointe-Pelée  
Élaboration du plan directeur  
407 Monarch Lane  
Leamington (Ontario) N8H 3V4  
[pc.pelee.consultation.pc@canada.ca](mailto:pc.pelee.consultation.pc@canada.ca)

